

M. Mackenzie (Vancouver-centre), membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 juillet, 1942,—Etat montrant:—1. A-t-on reçu des demandes de pensions de la part des survivants du détachement de soldats envoyés dans le nord-ouest en 1885? Si oui, de qui, et à quelle date?

2. Quelle initiative le comité des pensions a-t-il prise à ce sujet lorsque cette question lui a été soumise au cours des sessions parlementaires de 1941 et 1942?

3. Quel est, par province, le nombre des survivants de ce détachement de soldats?

4. Rapporte-t-on que quelques-uns de ces survivants soient dans l'obligation de demander quelque aide ou secours financier au gouvernement?

5. Prendra-t-on quelque mesure, au cours de la session actuelle, pour leur accorder un traitement semblable à celui des vétérans de la guerre Sud-africaine?

6. Quelle étude a-t-on faite de cette question?

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies d'une entente au sujet de la Croix Rouge et des Prisonniers de guerre. (Versions anglaise et française).

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des accords conclus avec certaines maisons d'affaires en vertu des dispositions de la Loi de la conservation du change étranger en temps de guerre, 1940, article 8, chapitre 2, Statuts du Canada 1940-41.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est ordonné,—Que soit rescindée la résolution adoptée par la Chambre le 15 juillet 1942, à l'effet que la Chambre se réunira dorénavant à onze heures du matin à partir de samedi jusqu'à la fin de la session.

Un message est reçu du très honorable sir Lyman P. Duff, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et à son retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le substitut du Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, le sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett.

Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow.

Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie.

Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy.

Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw.

Loi pour faire droit à Annie Ruth Fisher Allen.

Loi pour faire droit à Alice Adélia La Fleur Johnston.

Loi pour faire droit à George Webb.

Loi pour faire droit à Edith Morgan Black.

Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff.